

Lutte contre le Coronavirus

Espace Charvet centre de vaccination

Chères Roquefortoises,
 Chers Roquefortois,

Depuis plusieurs semaines, l'équipe médicale du Pôle Santé, en lien avec l'Agence régionale de Santé, procède aux vaccinations anti-Covid 19 et, à ce jour, quelque 2000 personnes ont déjà pu bénéficier du vaccin.

Pour intensifier cette opération de lutte contre la propagation du virus, la municipalité a mis à la disposition des médecins l'Espace Charvet ainsi que du personnel et du matériel d'accompagnement. La préfecture des Alpes Maritimes a reconnu l'efficacité de ce dispositif et a rattaché notre commune voisine de La Colle-sur-Loup à cet espace devenu centre de vaccination.

Aussi, l'annonce par le gouvernement de l'arrivée de doses de vaccins en plus grand nombre, amène à renforcer la logistique autour de ce centre de vaccina-

tion afin de soulager le personnel administratif en place au Pôle Santé.

Dans cet objectif, deux nouveaux moyens de communication sont à votre disposition de façon à offrir un guichet administratif d'accueil.

1 Une adresse mail dédiée à la vaccination

vaccination@ville-roquefort-les-pins.fr

2 Un numéro d'appel direct au centre de vaccination

06 25 75 36 27

"Par souci d'équité vis-à-vis des personnes qui n'ont pas accès à un ordinateur et afin d'éviter de saturer le standard téléphonique, nous remercions ceux qui le peuvent de bien vouloir privilégier l'utilisation des mails en indiquant leur âge, leur sexe, leur état de santé (comorbidités et/ou

symptômes éventuels), explique le docteur Jean-Philippe Arnau, en charge de la coordination médicale de cette opération. Nous pourrions ainsi mieux préparer leur rendez-vous et gagner un temps précieux."

Important !

"L'éligibilité à la vaccination est de la compétence du médecin traitant et la planification des personnes à vacciner sera établie par l'équipe médicale, en fonction des demandes enregistrées et des instructions nationales, rappelle-t-on en mairie. La vaccination est un objectif prioritaire national. Les communes de Roquefort-les-Pins et de La Colle-sur-Loup s'engagent aux côtés des professions médicales que nous tenons à remercier pour leur dévouement. Bien sûr, nous comptons sur la compréhension et l'implication de tous. A ce titre, tous les bénévoles - médecins en activité ou retraités, infirmier(e)s... sont les bienvenus."

3 Personnes éligibles à la vaccination contre la Covid-19



Personnes en situation de handicap hébergées en maison d'accueil spécialisées et foyers d'accueil médicalisé.



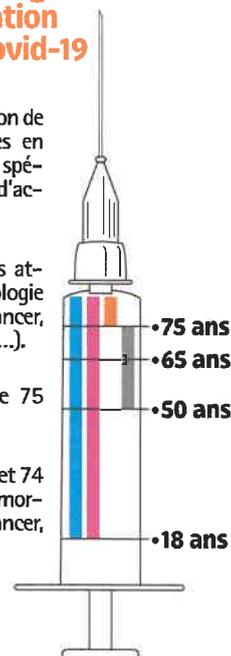
Personnes majeures atteintes d'une pathologie à haut risque (cancer, dialyse, trisomie 21...).



Personnes âgées de 75 ans ou plus.



Personnes entre 50 et 74 ans souffrant de comorbidités (diabète, cancer, obésité...)



Vaccination : où et quand ?

Centre de vaccination Espace Charvet (face à l'Hôtel de ville) Impasse de l'Arénas, 06330 Roquefort-les-Pins

Du lundi au samedi - 9h > 12h - 14h > 17h

Vous avez des difficultés pour vous déplacer ou êtes isolé(e) ?

Un service de transport communal est mis à disposition. Inscription au 06 25 75 36 27

Vous avez entre 50 et 64 ans ? Pouvez-vous être vacciné(e) ?

Oui si vous souffrez de comorbidité(s). La vaccination des personnes des 50 à 54 ans est possible chez votre médecin depuis le 25 février 2021 et à partir du 15 mars 2021 en pharmacie ou au centre de vaccination (Espace Charvet). Pour cela prenez contact avec votre médecin traitant.

Vous avez entre 50 et 64 ans ? Pouvez-vous être vacciné(e) ?

Non, sauf si vous avez une pathologie à haut risque face à la Covid-19 :

- Cancers et maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie
- Maladies rénales chroniques sévères dont les dialyse
- Transplantations d'organes solides
- Transplantations par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques
- Poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes ;
- Certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection
- Trisomie 21.

Vous avez reçu une lettre de l'Assurance Maladie, pouvez-vous vous faire vacciner ?

Oui. Cette lettre fait office d'ordonnance médicale. Précisez-le lors de votre inscription et pensez à vous munir de cette lettre le jour de votre rendez-vous.

Vous êtes inscrit(e) mais n'avez pas obtenu de rendez-vous ?

Si vous ne faites pas éligible, nous vous invitons à patienter.

Dès que nous pourrons vous faire bénéficier d'un rendez-vous, vous serez recontacté, sous réserve d'une évolution des critères de priorité définis par l'État.

Si vous faites partie des personnes éligibles, consultez l'accusé de réception qui vous a été envoyé par mail dans le cas d'une inscription par Internet.

- Vérifiez la date de naissance et si vous avez bien indiqué disposer d'une ordonnance médicale

- En cas d'erreur, contactez au plus vite le 06 25 75 36 27

- Si les informations sont correctes, vous serez contacté(e) dès qu'il y aura des créneaux supplémentaires de rendez-vous ou des désistements.

IMPORTANT

Vous avez un rendez-vous prévu pour la vaccination COVID mais :

- Vous avez été diagnostiqué COVID positif
- Vous êtes cas contact
- Vous êtes en attente de votre résultat PCR
- Vous avez de la fièvre

Vous devez rester en ISOLEMENT et NE PAS VOUS RENDRE AU CENTRE DE VACCINATION !

Contactez le centre de vaccination pour programmer un autre rendez-vous.

Les différents vaccins du centre de vaccination Espace Charvet

Comme dans tous les centres de vaccination en France et dans les Ehpad, les vaccins des laboratoires Pfizer et Moderna sont proposés. Chez les médecins de ville et dans les pharmacies le seul vaccin proposé est celui des laboratoires d'AstraZeneca.

PFIZER-BioNTECH (États-Unis-Allemagne)

Technique : ARN messenger (ne modifie pas l'ADN)

Posologie : 2 doses espacées de 3 à 4 semaines

Stockage : supercongélateurs à -60 et -80° C

VACCIN MODERNA (États-Unis)

Technique : ARN messenger (ne modifie pas l'ADN)

Posologie : 2 doses espacées de 4 semaines

Stockage : supercongélateurs à -20°C au long terme ; 2 à 8°C (frigos classiques) pendant 30 jours.

Les vaccins Pfizer et Moderna sont assez similaires. Ils sont tous deux basés sur la technologie ARN messenger. Simples et rapides à fabriquer, leur efficacité semble assez exceptionnelle. Le profil de sécurité est considéré comme favorable. Il y a des effets indésirables dans une majorité de cas (fatigue, maux de tête, douleurs musculaires ; ce qui signifie que le corps réagit) mais ils s'estompent au bout de deux ou trois jours.

Ils doivent être conservés à très basse température. Ce qui explique notamment que ces vaccins ne sont proposés que dans les centres de vaccination.

ASTRA ZENECA (Royaume-Uni)

Technique : vecteur viral non répliquable, à partir d'un adénovirus de chimpanzé inoffensif pour l'être humain

Posologie : 2 doses espacées de 4 à 12 semaines

Stockage : supercongélateurs à -20°C au long terme ; 2 à 8°C (frigos classiques) pendant 30 jours.

Ce vaccin ne repose pas sur la technique ARN messenger. Il est plus "classique" dans sa conception. La molécule injectée ressemble suffisamment au coronavirus pour entraîner le système immunitaire, mais ne porte aucune trace de celui-ci en tant que pathogène. Il n'y a aucun risque d'infection ! Cela permet simplement que l'organisme puisse reconnaître la protéine au cas où le véritable virus se présenterait.

Comme les vaccins contre la grippe il peut provoquer des effets indésirables passagers. Lors des essais cliniques, l'efficacité moyenne du vaccin a été fixée à 70 %.

DERNIÈRE MINUTE !

Depuis le 25 mars 2021, toutes les personnes âgées de 70 ans et plus peuvent s'inscrire pour obtenir un rendez-vous au centre de vaccination et y recevoir le vaccin Moderna ou Pfizer-BioNtech à partir du samedi 27 mars 2021.

Celles qui sont éligibles au vaccin AstraZeneca peuvent être vaccinées chez un pharmacien ou un médecin de ville (médecin généraliste, médecin spécialiste, ou médecin du travail).

Depuis le lundi 11 avril dernier, la vaccination est possible (cf. déclaration d'Olivier Véran, ministre de la Santé) pour les plus de 55 ans n'ayant pas de pathologie particulière et les professionnels des secteurs essentiels au fonctionnement du pays en période épidémique (sécurité, éducation, alimentaire).

Enfin, la cible sera élargie aux autres tranches de la population majeure. Le gouvernement ambitionne de proposer la vaccination à tous les Français adultes d'ici la fin de l'été 2021.

A savoir : Il n'est pas nécessaire, à ce stade, de vacciner systématiquement les personnes ayant déjà été infectées. Cependant, ces personnes peuvent être vaccinées si elles le souhaitent après échange avec le médecin. Dans ce cas, il faut respecter un délai minimal de 3 mois après le début des symptômes avant de procéder à la vaccination et ne pas la pratiquer si les symptômes persistent.